



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE BASSE-TERRE

Session Ordinaire du 07 Octobre 2021

Délibération affichée

Le 19 OCT. 2021

N° d'ordre : 62/2021

Domaine d'intervention : 7.5/ Subventions



Effectif du Conseil :	33
Présents :	26
Absents et Excusé(es) :	03
Procuration(s) :	04

L'an deux mil vingt et un le Jeudi sept du mois d'Octobre, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du premier Octobre 2021, s'est réuni dans le salon d'honneur de l'hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur ATALLAH André.

La convocation a été affichée en Mairie, le 01 Octobre 2021.

PRESENTS : M. ATALLAH André, Maire ; M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Adjoint au Maire ; Mme. PETRO Sonia, 2^{ème} Adjoint au Maire ; M. RUART Alex, 3^{ème} Adjoint au Maire ; M. BOYAU Alex, 5^{ème} Adjoint au Maire ; Mme PAISLEY Yanetti, 6^{ème} Adjoint au Maire ; M. GENDREY Roland, 7^{ème} Adjoint au Maire ; Mme OTTO Julie, 8^{ème} adjoint au Maire ; M. CARRIERE Pierre, 9^{ème} Adjoint au Maire ; M. MIRRE Jocelyn ; Mme. LAQUITAINÉ Liliane ; Mme LESTIN Léna ; Mme LYSIMAQUE Maguy ; M. TABAR Patrice ; Mme RENE-GABRIEL Murielle ; M. FARIAL Harold ; M. MARCEL Didier ; M. PERAIN Franck ; Mme LINON Gladys ; Mme LACROIX Jénia ; M. REJON Philippe ; M. EUGENE-SALZEDO Willy ; M. PROCIDA Robert ; Mme GAUTHIERIOT Franciane ; Mme GUILLAUME Myriam ; Mme MONGE Dunia, Conseillers Municipaux.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme. RODES Brigitte, 4^{ème} Adjoint au Maire (procuration donnée à M. MIRRE Jocelyn) ; Mme JEREMIE Marie-louise (procuration donnée à M. FARIAL Harold) ; M. GEOFFROY Luidji (procuration donnée à M. CARRIERE Pierre) ; M. BROLIRON Jean-François (procuration donnée à Mme. GAUTHIEROT Franciane) : Conseillers Municipaux.

ABSENTS : Mme MONLOUIS-NIRELLEP Maddy ; M. ISSA Jean-François ; Mme PENCHARD Marie-Luce : Conseillers Municipaux.

Les 26 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mme OTTO Julie, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

DELIBERATION VALIDANT LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA REPUBLIQUE INSCRIT AU PROGRAMME « ACTION CŒUR DE VILLE »

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a approuvé par délibération n°34/2018 en sa séance du 26 septembre 2018, la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » et que par délibération n°33/2018 en date du 26 septembre 2018, le Conseil Municipal a validé la réalisation d'études et de travaux pour la requalification du Centre-Ville.

La Rue de la République est le principal axe commercial du Centre-Ville, sa requalification a pour objectifs la refonte de la politique de stationnement, l'optimisation des circulations par le développement de la piétonisation et des circulations douces, l'accès facilité à des sites patrimoniaux et la mise en valeur de cette artère commerciale.

Monsieur le Maire précise que le Projet d'Aménagement de la Rue de la République s'inscrit dans un aménagement global de mobilité afin de créer une liaison entre le Parking Horizon Caraïbes et la Gare Routière en passant par la Cale Joseph LATIVE afin d'irriguer toute la Rue de la République et ses commerces.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de réhabilitation de la Maison LIENSOL sont en cours de démarrage et que l'Aménagement de la Rue de la République est ainsi directement lié à cette opération de revitalisation du Centre-Ville.

La première tranche du projet concerne le tronçon de rue partant de l'angle de la Place Saint-François jusqu'à l'angle avec la Rue des Esclaves, en face de la Maison LIENSOL.

Le linéaire est de près de 130 m.

Le coût prévisionnel de la 1^{ère} tranche s'élève à : **SIX CENT SOIXANTE ET UN MILLE TROIS CENT VINGT QUATRE EUROS TRENTE TROIS CENTS (661 324,33 €).**

Les travaux consisteront à libérer de l'espace pour piétons et mobilités douces. Des bancs seront posés. L'éclairage public se fera sur façades. La Place des Esclaves sera réaménagée.

La SEMSAMAR via un marché subséquent est en mesure d'assurer la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à délibérer sur le plan de financement ci-après :

FINANCEURS	MONTANT HT
ETAT (FNADT)	294 493,00 €
EUROPE (FEDER)	300 000,00 €
VILLE DE BASSE TERRE	66 831.33 €

**DISPOSITIF DECISIONNEL
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU les délibérations du Conseil Municipal sus mentionnées N°33-2018 et 34-2018 du 29/09/20218 relatives au programme « Action Cœur de Ville »

VU les dispositions du contrat de convergence et de transformation (programme 112) au titre du programme « Action Cœur de Ville »

CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;

APRES en avoir délibéré,

**DECIDE A L'UNANIMITE,
SOIT 30 VOIX POUR DONT 04 PROCURATIONS**

(Mme. RODES Brigitte, Mme JEREMIE Marie-louise, M. GEOFFROY Luidji, M. BROLIRON Jean- François)

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel tel que ci-dessus :

FINANCEURS	MONTANT HT
ETAT (FNADT)	294 493,00 €
EUROPE (FEDER)	300 000,00 €
VILLE DE BASSE TERRE	66 831.33 €



ARTICLE 2 : DE SOLLICITER les subventions auprès de l'ETAT (FNADT) et l'EUROPE (FEDER) ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le

18 OCT. 2021

Fait à Basse-Terre le

12 OCT. 2021

L'affichage et/ou la publication le

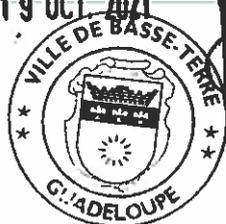
19 OCT. 2021

Et/ou la notification le

Fait à Basse-Terre le

19 OCT. 2021

Le Maire



André ATALLAH

Le Maire



André ATALLAH

La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe

+



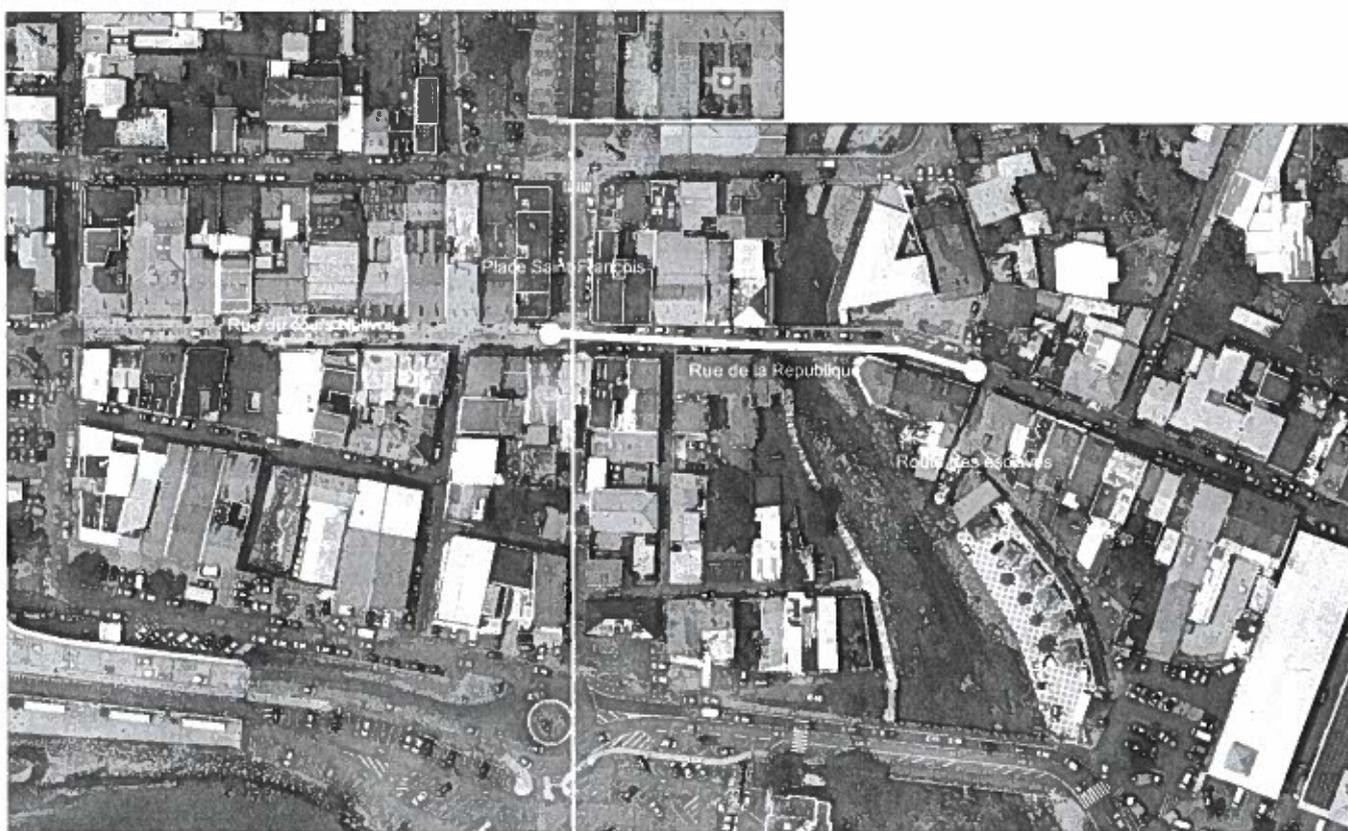
AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA REPUBLIQUE

Stade ESQuisse

Février 2021



Plan de situation



Aménagement de la rue de la République (stade ESC) – Ville de Basse-Terre – ETEC / Tropisme

Problématique

La modernisation des principaux axes commerçants de la ville de Basse-Terre a été entamée par la rue Nolivos et est inscrit dans le programme Action Cœur de Ville, incluant les rues de la République, Cabre, et Pitat.

La rue de la République se trouve dans la continuité de la rue Nolivos, à l'intersection avec la place Saint-François menant à la cathédrale. Un premier tronçon fait l'objet de la présente analyse. Il part de l'angle de la place Saint-François jusqu'à l'angle avec la rue des esclaves, en face de la maison Liensol. Le linéaire est de près de 130 m.

Pourvue de trottoirs en mauvais état et d'une double file de stationnement, la rue de la République n'est pas un espace confortable pour les chalands. Sur le même principe d'aménagement que la rue Nolivos, la circulation automobile reste possible mais en laissant une plus grande place aux piétons et aux mobilités douces actuels et à venir (peu de cycles, pas de transport collectif).

Nous proposons donc de réaliser un plateau équivalent à celui de la rue Nolivos, de façade à façade. Des potelets marqueront l'espace de circulation automobile tout en assurant la continuité des circulations piétonnes.

L'espace ainsi libéré du stationnement assurera la pose de bancs et d'arbres, si les réseaux enterrés le permettent. La présence de la Nature en Ville reste un objectif impérieux. Toutefois, l'expérience des jardinières n'a pas fait l'objet d'une validation par l'actuelle majorité municipale (emprise trop importante, pousse des arbres insuffisante, usage comme cendrier, etc.). Les arbres seront donc plantés en fosse si la situation des réseaux le permet. Des poubelles seront aussi posées en complément.

Afin de libérer le maximum d'espace au sol, l'éclairage public se fera sur façade par l'implantation de crosses et consoles.

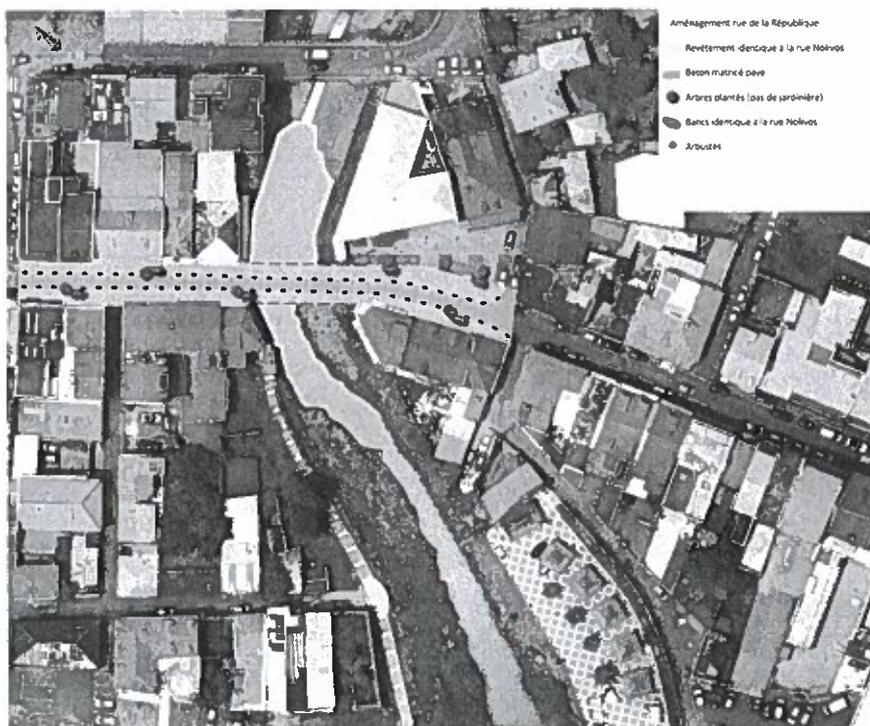
L'enjeu d'obtenir le maximum d'espace au sol doit permettre une meilleure circulation des piétons valides et PMR, mais aussi de créer des espaces d'animation pour les commerçants afin d'augmenter l'attractivité du cœur de ville.

Illustrations du mobilier urbain



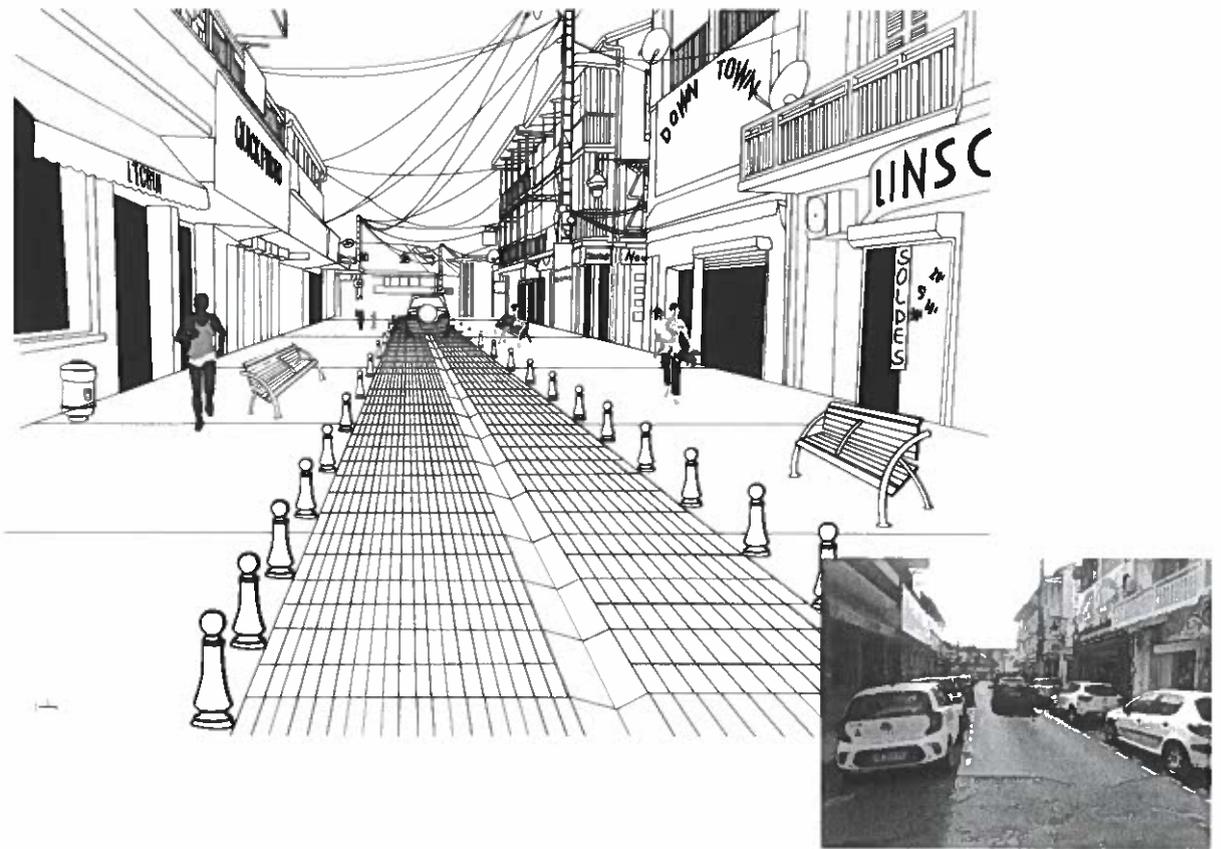
Aménagement de la rue de la République (siège ESQ) – Ville de Basse-Terre – ETEC / Tropisme

Plan masse



Aménagement de la rue de la République (stade ESQ) - Ville de Basse-Terre - ETEC / Tropicisme

Perspectives



Aménagement de la rue de la République (stade ESQ) – Ville de Basse-Terre – ETEC / Tropisme

Montant des travaux

Cf document annexe

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

VILLE DE BASSE TERRE



Aménagement des Rues Cour Nolivos et de la République

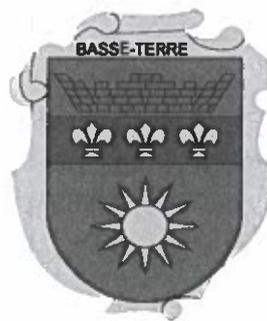
Tronçon : Place de Saint François - Rue des Esclaves

Dossier Avant Projet

ESTIMATION SOMMAIRE

févr-21

Maître d'Ouvrage
VILLE DE BASSE TERRE



Maître d'Œuvre



N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quant. totale	P.U H.T	MONTANTS H.T
I	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1.01	Installation et repliement de chantier, hygiène et sécurité	ft	1	8 000,00	8 000,00
1.02	Mise en place, déplacements et enlèvement clôtures, signalisation et protection de chantier .	ft	1	9 000,00	9 000,00
1.03	Fourniture et mise en place de panneaux d'information	ens	1	5 000,00	5 000,00
1.04	Nettoyage, débroussaillage des emprises , abattage d'arbres y compris évacuation	ft	1	5 000,00	5 000,00
1.05	Reconnaissance des réseaux existants sous emprises				
1.051	Recherche, détection et balisage	ens	1	7 500,00	7 500,00
1.052	Terrassements manuels pour sondages	m ³	20	150,00	3 000,00
1.06	Déposes et démolitions y compris évacuation				
1.061	Dépose soignée de panneau de police et indicateur pour récupération y compris massifs b.a.	u	6	200,00	1 200,00
1.062	Dépose soignée de mobilier urbain	ft	1	3 000,00	3 000,00
1.063	Dépose soignée de candélabre, y compris massif b.a. et mise en place boîte de raccordement	ft	pm		
1.064	Dépose soignée de support aérien bois ou béton y compris massif b.a.	ft	3	1 200,00	3 600,00
1.065	Démolition et évacuation de bordure	ml	60	20,00	1 200,00
1.066	Démolition et évacuation de dallage b.a.	m ²	560	25,00	14 000,00
1.067	Démolition de jardinière maçonnée	ml	pm		
1.068	Démolition et évacuation d'ouvrage en maçonnerie ou b.a. divers hors sol ou enterrés	m ³	10	400,00	4 000,00
1.069	Démolition et évacuation de revêtement de chaussée en enrobés	m ²	900	15,00	13 500,00
1.07	Sciage de chaussée existante	ml	15	5,00	75,00
1.08	Rabotage de chaussée existante	m ²	pm		
1.09	Relevés topographiques complémentaires				
1.091	Fe des regards eaux pluviales existants	ft	1	4 000,00	4 000,00
1.092	Fe des regards eaux usées existants	ft	1	4 000,00	4 000,00
1.010	Etudes d'exécution des ouvrages en béton armé y compris note de calcul	ft	1	5 000,00	5 000,00
1.011	Dossier de recolement des ouvrages exécutés	ft	1	7 000,00	7 000,00
SOUS TOTAL H.T. TRAVAUX PREPARATOIRES					98 075,00 €

N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quant. totale	P.U H.T	MONTANTS H.T
II	TERRASSEMENTS - SOUTÈNEMENTS				
2.01	Décapage terre végétale ép. moyenne 0,20m y compris mise en stock pour réutilisation	m ³	pm		
2.02	Terrassements en déblais en terrain de toute nature pour purge et mise à niveau des fonds de forme y compris évacuation	m ³	700	20,00	14 000,00
2.03	Fourniture, transport et mise en œuvre de grave 0/100 pour purge et mise à niveau des fonds de forme y compris compactage	m ³	750	40,00	30 000,00
2.04	Réalisation de muret de soutènement en béton armé	m ³	10	1 200,00	12 000,00
SOUS TOTAL H.T. TERRASSEMENTS, SOUTÈNEMENTS					56 000,00 €

N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quant. totale	P.U H.T	MONTANTS H.T
III	ASSAINISSEMENT PLUVIAL				
3.01	Fourniture et pose de canalisations y compris fouilles en terrain de toutes natures, sablage, réglage, grillage avertisseur, remblaiement et compactage				
3.011	PVC Ø 250	ml	50	90,00	4 500,00
3.012	PVC Ø 315	ml	60	110,00	6 600,00
3.013	PVC Ø 400	ml	100	130,00	13 000,00
3.02	Réalisation de regard B.A. Ø 800 à avaloir + grille fonte classe 400 y compris raccords aux canalisations	u	6	950,00	5 700,00
3.03	Réalisation de regard B.A. Ø 800 à grille fonte 700x700 classe 400 y compris raccords aux canalisations	u	3	950,00	2 850,00
3.04	Réalisation de regard B.A. 500x500 à fonte 400x400 classe 400 y compris raccords aux canalisations	u	6	500,00	3 000,00
3.05	Raccords sur réseau existant	u	8	400,00	3 200,00
3.06	Grille 700x700 sur regards existants à remplacer par tampon fonte classe 400	u	4	700,00	2 800,00
3.07	Regard avaloir existant à modifier en regard avec tampon fonte classe 400	u	6	700,00	4 200,00
3.08	Béton d' enrobage	m3	5	400,00	2 000,00
3.09	Récupération des descentes EP dans réseau	ens	1	4 000,00	4 000,00
SOUS TOTAL H.T. ASSAINISSEMENT PLUVIAL					51 850,00 €

N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quant. totale	P.U H.T	MONTANTS H.T
IV	MISES A NIVEAU DES TAMPONS DE CHAMBRES et REGARDS EXISTANTS				
4.01	Mise à niveau de tampons de chambres de tirage existantes	ens	1	8 000,00	8 000,00
4.02	Mise à niveau de tampons de regards EU-EV existants	ens	1	7 000,00	7 000,00
4.03	Remplacement de chambre ou regards existants	ens	1	6 000,00	6 000,00
SOUS TOTAL H.T.MISE A NIVEAU TAMPONS des CHAMBRES					21 000,00 €

N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quant. totale	P.U H.T	MONTANTS H.T
V	RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC				
5.01	Fourniture et pose de fourreau TPC E63 + câblette de terre Cu 25mm ² + câble 10 ² y compris tranchée en terrain de toutes natures, grillage avertisseur , remblaiement , compactage et raccordements.	ml	260	35,00	9 100,00
5.02	Cablage dans gaine et goulotte de protection pour remontées contre murs des constructions	u	10	300,00	3 000,00
5.03	Fourniture et pose de luminaire LED sur crosse fixé sur mur, identique à ceux déjà posés dans l' aménagement précédent	u	10	1 600,00	16 000,00
5.04	Fourniture et pose d'armoire de protection et commande y compris cellule photo-électrique , câblage et raccordements	u	1	3 500,00	3 500,00
5.05	Contrôle technique et Consuel	ens	1	1 200,00	1 200,00
SOUS TOTAL H.T. RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC					32 800,00 €

N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quant. totale	P.U H.T	MONTANTS H.T
VI	CHAUSSEE, DALLAGE				
6.01	Reprise et réglage des fonds de forme	m ²	1500	4,00	6 000,00
6.02	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées				0,00
6.021	Type T2	ml	50	40,00	2 000,00
6.022	Type CC1	ml	pm		
6.03	Fourniture, transport et mise en œuvre de grave 0/60 pour fondation chaussée y compris compactage - ép.50cm sous chaussée et trottoir	m ³	750	45,00	33 750,00
6.04	Fourniture, transport et mise en œuvre de monocouche d'accrochage	m ²	170	5,00	850,00
6.05	Fourniture, transport et mise en œuvre de grave bitume ép. 14cm en 2 couches de 7cm	t	25	350,00	8 750,00
6.06	Fourniture, transport et mise en œuvre de béton bitumineux 8cm	t	14	380,00	5 320,00
6.07	Dallage traité en béton armé C20/25 pour trottoirs et chaussée, ép: 20cm y compris coffrage, ferrailage (2 nappes de treillis soudé), bétonnage, finition traité, produits de cure et traitement des joints de fracturation	m ²	1 450	120,00	174 000,00
6.08	Remise à niveau de grilles ou tampons existants	ens	1	4 000,00	4 000,00
6.09	Remise à niveau de bouches à clé existantes	ens	1	4 500,00	4 500,00
SOUS TOTAL H.T CHAUSSEE, DALLAGE					239 170,00 €

N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	Quant. totale	P.U H.T	MONTANTS H.T
VII	SIGNALISATION, ESPACES VERTS, MOBILIER URBAIN				
7.01	Borne antifranchissement	u	95	250,00	23 750,00
7.02	Bac enbéton imitation bois avec fleurs ou arbustes	u	6	3 200,00	19 200,00
7.03	Banc	u	6	3 500,00	21 000,00
7.04	Signalisation de Police	ens	1	2 500,00	2 500,00
7.05	Signalétique	ens	1	5 000,00	5 000,00
SOUS TOTAL H.T. SIGNALISATION, ESPACES VERTS, MOBILIER URBAIN					71 450,00 €

VILLE DE BASSE TERRE

**Aménagement des Rues
Cour Nolivos et de la République
Tronçon : Place de Saint François - Rue des Esclaves**

févr.-21
Récapitulatif

N° PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANTS H.T	TVA	MONTANTS T.T.C.
I	<i>TRAVAUX PREPARATOIRES</i>	98 075,00 €	8 336,38 €	106 411,38 €
II	<i>TERRASSEMENTS, SOUTÈNEMENTS</i>	56 000,00 €	4 760,00 €	60 760,00 €
III	<i>ASSAINISSEMENT PLUVIAL</i>	51 850,00 €	4 407,25 €	56 257,25 €
IV	<i>MISE A NIVEAU TAMPONS des CHAMBRES</i>	21 000,00 €	1 785,00 €	22 785,00 €
V	<i>RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC</i>	32 800,00 €	2 788,00 €	35 588,00 €
VI	<i>CHAUSSEE, DALLAGE</i>	239 170,00 €	20 329,45 €	259 499,45 €
VII	<i>SIGNALISATION, ESPACES VERTS, MOBILIER URBAIN</i>	71 450,00 €	6 073,25 €	77 523,25 €
	TOTAL	570 345,00 €	48 479,33 €	618 824,33 €

